



Fiche cadre n°4

Accompagner la mise en place du socle et du livret personnel de compétences (LPC) au collège

Ambition 1 du projet académique Installer une dynamique de la réussite pour tous.
Objectif 2 du projet académique Augmenter l'exigence dans l'assurance de la maîtrise du socle.

Comité opérationnel de programme (Cop) : second degré public (141).
Action inscrite au Cop : oui non

Pilotes de l'action

Alain Diger (IA-IPR de mathématiques, responsable académique Socle) et Alain Goursaud (IA-IPR de sciences physiques, CTice).

Objectif de l'action

Permettre à chaque collégien d'acquérir les connaissances et les compétences définies par le socle commun.

Public visé

Essentiellement les enseignants mais aussi les chefs d'établissement.

Modalités de l'action

L'accompagnement de la mise en place du socle commun et de l'application LPC se compose de plusieurs actions :

- > Une formation de l'ensemble des équipes : elle est réalisée par un groupe de formateurs académiques, piloté par Alain Diger, et sera opérée en 3 ans ; en 2010-2011, 24 stages concernant chaque fois 10 professeurs de 3 collèges d'un même bassin se sont déroulés ; cette action se poursuivra dans les deux années à venir : 2011-2012 ; 2012-2013.
- > L'aide au déploiement de l'application LPC : elle est réalisée par la diffusion, via la rubrique « Vie numérique » du site académique, d'informations actualisées concernant, entre autres, les versions actualisées du logiciel et d'aides à son utilisation par les équipes (diaporamas, liens fonctionnels, etc.).
- > Une aide de proximité aux équipes : chaque collège a un IA-IPR référent qu'il peut solliciter pour l'aider dans sa réflexion pédagogique concernant l'approche par compétences.
- > La création d'une banque d'outils : cette banque, réclamée par une large majorité de professeurs, est en ligne sur le site académique mais elle doit s'élargir pour mieux couvrir l'ensemble des compétences et l'ensemble des disciplines.
- > Un suivi de la mise en place : elle est opérée par des enquêtes de terrain menées par la mission Tice, sous la responsabilité d'Alain Goursaud.

Ces différentes actions sont susceptibles de voir leurs modalités évoluer en fonction des besoins du terrain ; à cet effet, un groupe de travail co-piloté par Alain Diger et Alain Goursaud se réunit deux fois par an afin d'assurer un pilotage académique de la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences.

Réunion, formation, création de supports, groupe de travail...

- > La banque d'outils : essentiellement structurée à partir des supports créés pour les formations d'établissements, elle sera complétée par la *collation et la mise à disposition des démarches pédagogiques les plus efficaces* que les corps d'inspection auront identifiées sur le terrain (circulaire de rentrée ministérielle 2011).

Calendrier

- > Formation des équipes d'enseignants : 24 stages de 30 personnes par an,
- > enquêtes de terrain : visites à un panel de 10 collèges par an,
- > groupe de pilotage : 2 réunions par an (octobre et mai-juin).

Évaluation

Indicateurs de fonctionnement

Nombre de professeurs inscrits aux stages.

Nombre d'IA-IPR impliqués.

Nombre d'établissements ayant fait appel aux référents.

Indicateurs de résultat

Part des établissements effectuant la saisie sur Sconet.

Indicateurs de performance du PAP

1.6 Proportion d'élèves maîtrisant en fin de 3^{ème} le socle commun (public et privé)

En blanc résultats académiques.

En bleu, résultats nationaux.

En rouge les cibles.

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--------------------------------------|------|------|------|-------|-------|-------|
| | | | | cible | cible | cible |
| 2. Pratique langue vivante étrangère | 88,3 | 89,7 | 89,9 | 91 | 92 | 93 |
| 4. B2i collègue | 95 | 94,8 | 95,0 | 97 | 98 | 98 |
| | 94,9 | 95,9 | 95,9 | 97 | | 98 |